



BRÈVES ÉCONOMIQUES Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 4 novembre au 8 novembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Burundi**: Régime commercial simplifié avec la RDC pour stimuler le commerce transfrontalier
- ❖ **Éthiopie**: Livraison du premier Airbus A350-1000 à Ethiopian Airlines
- ❖ **Kenya**: Présentation d'un projet d'introduction ou d'augmentation de certaines taxes

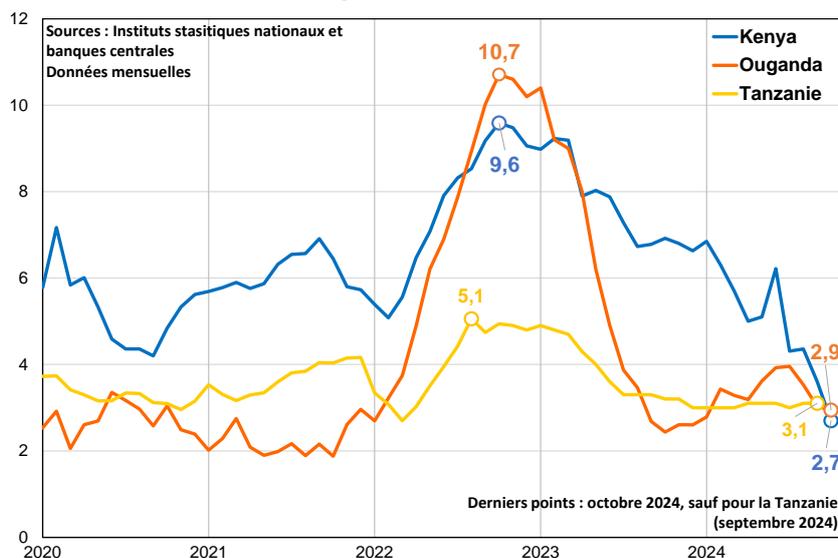
LE CHIFFRE A RETENIR

1,1 Md USD

SOMALIE : LES ÉTATS-UNIS ONT SIGNÉ
UN ACCORD ANNULANT 1,1 Md USD
DE DETTE EXTERNE, SOIT 10 % DU PIB

Le graphique de la semaine

Communauté d'Afrique de l'Est : taux d'inflation dans les principales économies
-en glissement annuel-



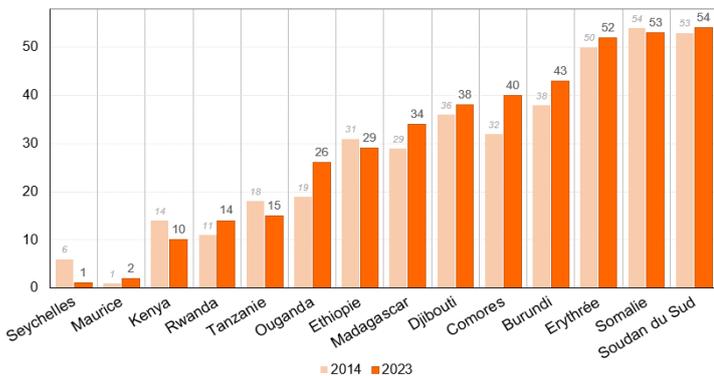
L'inflation est en forte baisse dans les trois plus importantes économies de la CAE depuis les pics inflationnistes de fin 2022 (octobre 2022 pour le Kenya et l'Ouganda ; août 2022 pour la Tanzanie). Cette baisse s'explique principalement par la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires, et par les effets des politiques monétaires restrictives. Au Kenya, le taux d'inflation (+2,7 % en octobre 2024, après +3,6 % en septembre) a atteint un point bas depuis près de 14 ans.

REGIONAL

Les Seychelles et Maurice dominent les pays africains en termes de gouvernance

L'[Indice Ibrahim de la gouvernance africaine](#) évalue la gouvernance des pays africains, mesurée selon quatre catégories : sécurité et état de droit ; participation, droits et inclusion ; fondements des opportunités économiques et développement humain. Les Seychelles (1^{er}) et Maurice (2^{ème}) sont en tête du classement. A l'inverse, le Soudan du Sud (54^{ème} et dernière place), la Somalie (53^{ème}) et l'Érythrée (52^{ème}) se situent aux dernières places continentales. Depuis dix ans, les meilleures progressions des pays d'Afrique de l'Est et de l'Océan indien ont été réalisées par les Seychelles (+5 places par rapport à 2013), le Kenya (+4), la Tanzanie (+3) et l'Éthiopie (+2). A l'inverse, les Comores (-8 places), Ouganda (-7) le Burundi et Madagascar (-5) et le Rwanda (-3) ont enregistré les plus fortes baisses.

Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique : classement des pays AEIOI
- 1 (meilleure position) à 54 (position la plus basse) -



BURUNDI

Régime commercial simplifié avec la RDC pour stimuler le commerce transfrontalier

Le Burundi et la République démocratique du Congo ont officiellement lancé le régime commercial simplifié du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) dans le but de renforcer le commerce et l'intégration régionale. Cet accord permet notamment aux petits commerçants de bénéficier d'un droit de douane nul sur les produits éligibles d'une valeur maximale de 500 USD par transaction et par jour. Par ailleurs, le régime comprend la reconnaissance officielle des petits commerçants et le commerce de marchandises provenant d'une liste bilatérale commune, un document douanier simplifié et un certificat d'origine pour les produits éligibles. En outre, l'ordonnance abroge toute réglementation antérieure contradictoire et permet de mettre à jour les listes de produits si nécessaire.

ÉTHIOPIE

Livraison du premier appareil Airbus A350-1000 à Ethiopian Airlines

Ethiopian Airlines a officiellement reçu son premier aéronef A350-1000, le 5 novembre, après un vol inaugural réalisé entre Toulouse et Addis Abeba. Il s'agit de la première livraison du modèle A350-1000 à une compagnie africaine. Cet avion est le premier d'une commande de quatre appareils passés en 2017, qui s'inscrit dans la stratégie d'expansion du groupe Ethiopian Airlines. Ces modèles s'ajouteront aux 20 A350-900 déjà intégrés à la flotte de la compagnie. L'A350-1000, d'une capacité de 395 sièges, se distingue des gros porteurs du marché par ses performances en matière de réduction de l'empreinte sonore en cabine et de consommation de carburant. A terme, les A350-1000 d'Ethiopian Airlines devraient être déployés sur huit destinations, dont Paris, Washington, Londres et Francfort.

Inauguration d'une plateforme de marché interbancaire

Dans le cadre de la réforme et modernisation du secteur bancaire, la banque centrale (NBE) a mis en place une plateforme de marché interbancaire destinée à faciliter l'accès aux liquidités pour les banques commerciales en leur permettant d'effectuer des opérations d'emprunt et de prêt à court terme, avec une maturité d'un ou sept jours. Le marché interbancaire opère sur la plateforme de l'Ethiopian Securities Exchange (ESX) et est encadré par la directive sur le marché monétaire interbancaire. Seules les banques commerciales approuvées par la NBE peuvent participer au marché avec un taux d'intérêt pouvant varier de $\pm 3\%$ du taux interbancaire fixé par la banque centrale.

Émission de bons du trésor pour rembourser les dettes des entreprises publiques envers la Commercial Bank of Ethiopia

Le parlement éthiopien a ratifié, le 5 novembre, un projet de loi permettant au gouvernement d'émettre des titres de dette publique pour une valeur de 900 Md ETB (7 Md EUR). L'essentiel de ce montant sera dédié au règlement des prêts non performants des entreprises publiques détenus par la banque commerciale éthiopienne (CBE). Le remboursement des prêts dus concerne en particulier trois entreprises publiques, dont Ethiopian Electric Power, l'entreprise de génération et transmission électrique. Les bons seront émis avec une maturité de 10 ans, et trois ans de période de grâce. Un programme d'appui à la réforme et la restructuration de la CBE – qui détient près de la moitié du marché bancaire local – est en cours d'instruction par la Banque mondiale.

KENYA

Projet de renforcement des exigences macro-prudentielles

Le Trésor réexamine un projet d'amendement de la loi sur les banques visant à faire passer le capital de base minimum requis de 7,1 MEUR à 71 MEUR d'ici 2027. Selon un rapport de la Banque centrale, seules 15 des 39 banques commerciales agréées atteignaient fin 2022 le seuil de capital minimum requis. Ainsi, l'augmentation du seuil minimal en capital pourrait poser des difficultés à certains acteurs et être un prélude à une consolidation du secteur.

L'indice PMI au-dessus du seuil d'expansion

L'indice des directeurs d'achat (PMI - Purchasing Managers' Index), publié par Stanbic Bank, est un indicateur avancé de l'activité économique. Allant de 0 à 100, l'indice indique une expansion de l'activité lorsqu'il se situe au-dessus de 50 et une récession lorsqu'il se situe en deçà. Depuis le mois de juin, l'indice PMI se situait en deçà du seuil d'expansion (à l'exception du mois d'août) en raison des fortes tensions politiques et sociales en juin et juillet. En octobre, l'indice PMI est repassé au-delà du seuil d'expansion (50,4, après 49,7 en septembre). Cette hausse reflète une amélioration de la conjoncture pour le secteur privé, notamment au regard du carnet de commandes. Selon l'indice, l'agriculture, la construction, le commerce sont les secteurs qui ont le plus profité de ce regain de confiance. En revanche, les performances sont plus mitigées pour l'industrie manufacturière et les services.

Présentation d'un projet d'introduction ou d'augmentation de certaines taxes

Le ministre des Finances John Mبادi a présenté un projet de mesures fiscales, visant à augmenter les recettes publiques, dans le contexte du projet de loi de Finances 2024/25, in fine finalement retiré à l'été sur fonds de tensions sociales. Le ministre propose d'introduire (réintroduire) les mesures suivantes: i) nouvelle taxe sur la présence économique des non-résidents ayant une activité au Kenya, qui sera prélevée au taux de 6 % contre 1,5 % (sans plus de détails sur son contenu et l'assiette) ii) taxe sur le développement des chemins de fer, qui augmentera de 1,5 % à 2,5 % iii) taxation des services de téléphonie et d'Internet augmentera de 15 % à 20 %, iv) taxation des activités liées aux paris augmentera de 7,5 % à 15,0 %. La date d'application de ce plan reste cependant incertaine. En outre, le « Comité (parlementaire) de la législation déléguée » a approuvé l'augmentation de la taxe d'entretien des routes de 18 à 28 kenyan shilling (Khs) par litre d'essence et de diesel, tout en maintenant le prix actuel des carburants.

MADAGASCAR

Appui au renforcement de capacités des PME

Le Fonds malgache de formation professionnelle a officiellement lancé, le 30 octobre, le projet intitulé « Éducation financière des microentreprises et petites et moyennes entreprises pour une meilleure inclusion financière » le 30 octobre, en partenariat avec le syndicat des PME locales). Ce projet vise à renforcer les compétences financières des PME malgaches et à faciliter leur accès aux financements essentiels pour leur croissance. Le programme sera déployé dans dix régions de Madagascar (Alaotra Mangoro, Amoron'i Mania, Analamanga, Androy, Atsinanana, Boeny, Bongolava, Diana, Haute Matsiatra et Vakinankaratra).

Mise à disposition d'une centrale thermique pour lutter contre les coupures d'électricité

Le gouvernement a annoncé la mise à disposition d'une centrale thermique d'une de 36 MW appartenant à la société Jovena, qui contribuera à atténuer l'impact des coupures d'électricité dans l'agglomération de Tananarive. Le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures vise par cette mesure à réduire au minimum de 80 % les délestages répétés constatés entre 6h et 22h. La mobilisation de cette centrale nécessitera environ 1,8 MEUR/mois de dépenses en carburant engagés par la compagnie nationale d'électricité Jirama, qui bénéficiera de subventions additionnelles à ses 233 MEUR de dotation annuels.

MAURICE

Augmentation des IDE au 1^{er} semestre 2024, la France premier investisseur étranger

Au 1^{er} semestre 2024 les investissements directs étrangers (IDE) à Maurice ont augmenté avec +17,9 % en glissement annuel (g.a.) pour atteindre environ 315,6 MEUR. Selon la Banque de Maurice, cette hausse est portée par le secteur immobilier et le secteur des services d'hébergement et de restauration. La France (en incluant la Réunion) est le 1^{er} investisseur étranger avec un montant de 104,3 MEUR (en hausse de 3 % en g.a.).

UGANDA

L'indice PMI ancré au-delà du seuil d'expansion, bien qu'en baisse en octobre

Selon la Stanbic Bank Uganda, l'indice PMI est en baisse en octobre (52,9, après 54,2 en septembre). Néanmoins, il se maintient au-delà du seuil d'expansion. Ce niveau serait tiré par les nouvelles commandes des entreprises qui ont permis d'accroître leur activité, et de recruter.

RWANDA

Les immatriculations des motos-taxis à essence cesseront à Kigali en 2025

Le lundi 4 novembre, le Rwanda a annoncé qu'il n'immatriculerait plus les motos-taxis à essence à partir de l'année 2025, dans le cadre de sa transition vers les véhicules électriques. L'objectif est de promouvoir l'utilisation d'une énergie plus propre et plus efficace et de réduire les émissions de gaz. La nouvelle règle ne s'appliquera qu'à Kigali, la capitale, et aux motos utilisées comme taxis, qui constituent la principale forme de transport public. Le Rwanda a mis en place l'électrification, notamment une électricité moins chère pour la recharge des batteries et des allègements fiscaux pour les entreprises produisant des batteries. plusieurs subventions pour promouvoir

SEYCHELLES

Présentation du projet de budget 2025 à l'Assemblée nationale

Le ministère des finances seychellois a présenté le 31 octobre à l'Assemblée nationale le nouveau projet de budget pour l'année 2025. Les dépenses (+10 %) et les recettes (+11 %) augmenteraient significativement. Les affaires sociales, la santé et l'éducation seraient les principaux bénéficiaires en termes de montants alloués. Une hausse du salaire minimum mensuel de +7 % est envisagé (qui passerait ainsi de 38,3 SCR à 41,0 SCR de l'heure) à partir d'avril 2025.

SOMALIE

Signature d'un accord pour annuler la dette de 1,1 Md USD de la Somalie

Les États-Unis et le Japon ont signé, cette semaine, des accords prévoyant l'annulation de la dette de la Somalie de 1,14 Md USD et de 90 MUSD respectivement. Ceci était dans le cadre d'un accord avec le FMI et la Banque mondiale au titre du programme de gestion de la dette de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En outre, le Club de Paris, dont la France fait partie, devrait signer un accord similaire avec les autorités somaliennes pour annuler plus de 2 Md USD de dettes. La dette

extérieure de la Somalie est passée de 64 % du PIB en 2018 à moins de 6 % du PIB à la fin de 2023.

SOUDAN

Annulation du projet du port d'Abu-Omama signé avec les Émirats arabes unis

À la suite d'accusations par le Soudan à l'encontre des Émirats arabes unis, de soutien aux Forces de soutien rapide, le ministre des Finances du Soudan a annoncé l'annulation du méga projet du port Abu-Omama, signé entre les deux pays en 2022. Ce projet multisectoriel, impliquant un investissement de 6 Md USD, devait être financé par un consortium émirien composé notamment de l'Abu Dhabi Fund for Development et Abu Dhabi Ports. Il incluait la construction d'un nouveau port à Abu-Omama, au nord de Port Soudan, avec des projets périphériques : zones industrielle et touristique, aéroport, centrale électrique. Il prévoyait également une exploitation agricole sur 160 000 hectares au nord du pays et une autoroute reliant cette zone au port. Les Émirats arabes unis étaient le 1^{er} partenaire commercial du Soudan en 2022, et destinataire de 95 % du total des exportations d'or la même année, soit une valeur de 1,9 Md USD.

TANZANIE

La compagnie nationale d'électricité réduit nettement ses pertes d'électricité

Selon le commissaire aux énergies renouvelables du ministère de l'Énergie, la compagnie nationale d'électricité (TANESCO), a considérablement réduit ses pertes d'électricité au cours des six dernières années grâce à l'amélioration des infrastructures, des transformateurs, des compteurs, et de la qualité des appareils électriques sur le marché. TANESCO a réduit ses pertes de -21 % en 2018 à -14 % actuellement (soit seulement -5 pts par rapport à la référence mondiale, à 9 % de pertes d'électricité). La mobilisation de certaines entreprises en faveur d'initiatives d'efficacité énergétique et l'amélioration des infrastructures ont contribué de manière significative à réduire les pertes d'électricité dans le pays. Tanzanie à des objectifs atteindre l'efficacité énergétique d'ici 2030.